La Commission présente la stratégie européenne en matière de compétences en faveur de la compétitivité durable, de l'équité sociale et de la résilience

Bruxelles, le 1er juillet 2020

La Commission présente aujourd'hui la stratégie européenne en matière de compétences en faveur de la compétitivité durable, de l'équité sociale et de la résilience. Celle-ci fixe des objectifs quantitatifs ambitieux en matière de perfectionnement (amélioration des compétences existantes) et de reconversion (formation à de nouvelles compétences) à atteindre au cours des 5 prochaines années. Ses 12 actions mettent l'accent sur des compétences pour des emplois en établissant des partenariats avec les États membres, les entreprises et les partenaires sociaux afin d'œuvrer au changement ensemble, en donnant aux citoyens les moyens de s'engager dans l'apprentissage tout au long de la vie et en utilisant le budget de l'Union comme catalyseur pour libérer les investissements publics et privés dans les compétences des personnes.

L'objectif est de faire en sorte que le droit à la formation et à l'apprentissage tout au long de la vie, inscrit dans le socle européen des droits sociaux, devienne une réalité dans toute l'Europe, aussi bien dans les villes que dans les zones reculées et rurales, dans l'intérêt de tous. La Commission met les compétences au cœur de la stratégie d'action de l'UE, guidant les investissements dans les personnes et dans leurs compétences en vue d'une relance durable après la pandémie de coronavirus. Les entreprises ont besoin de travailleurs possédant les compétences requises pour maîtriser les transitions écologique et numérique, et les personnes doivent pouvoir bénéficier d'une éducation et d'une formation adéquates pour réussir dans la vie.

Margaritis **Schinas**, vice-président chargé de la promotion de notre mode de vie européen, a déclaré à ce sujet: *«Cette crise sans précédent nécessite une réponse sans précédent. Une réponse qui nous servira aujourd'hui et pendant de nombreuses années. Aujourd'hui, la Commission européenne appelle les États membres de l'Union à investir dans les compétences. Les milliards de fonds européens proposés dans le plan de relance de l'UE et le futur budget à long terme de l'UE offrent une occasion unique de le faire. Nous savons déjà que c'est grâce aux compétences que nos citoyens et nos économies peuvent prospérer. Aujourd'hui, il est temps de se donner la main et de libérer une révolution des compétences, sans laisser personne en arrière»*.

Nicolas **Schmit**, commissaire à l'emploi et aux droits sociaux, a pour sa part déclaré: *«L'une de nos contributions essentielles à la relance consiste à doter notre main-d'œuvre de compétences accrues et il est essentiel, pour se préparer aux transitions écologique et numérique, de donner à nos citoyens la possibilité de développer les compétences dont ils ont besoin. Ainsi, chacun peut tirer parti des nouvelles possibilités qui se présentent sur un marché du travail en évolution rapide».*

Des compétences pour des emplois dans une économie verte et numérique

Les transitions écologique et numérique, accompagnées par l'évolution démographique, transforment la manière dont nous vivons, travaillons et interagissons. Nous voulons faire en sorte que les citoyens disposent des compétences dont ils ont besoin pour prospérer. La pandémie de coronavirus a accéléré ces transitions et entraîné de nouveaux défis professionnels pour de nombreuses personnes en Europe. Dans le prolongement de la crise, de nombreux Européens devront se reconvertir ou renforcer leurs compétences existantes pour s'adapter au nouveau marché du travail. La stratégie en matière de compétences vise à améliorer la pertinence des compétences dans l'UE afin de renforcer la compétitivité durable, d'assurer l'équité sociale et de consolider notre résilience. Cela passe par 12 «actions».

1. Un Pacte pour les compétences
2. Renforcer les renseignements sur les compétences
3. Soutien de l'UE aux actions stratégiques nationales en matière de perfectionnement professionnel
4. Proposition de recommandation du Conseil en matière d'enseignement et de formation

professionnels (EFP) en faveur de la compétitivité durable, de l'équité sociale et de la résilience

5. Déploiement de l'initiative «Universités européennes» et perfectionnement professionnel des scientifiques
6. Des compétences pour accompagner la double transition écologique et numérique
7. Accroître le nombre des diplômés en STIM et promouvoir les compétences entrepreneuriales et transversales
8. Des compétences pour la vie courante
9. Une initiative sur les comptes de formation individuels
10. Une approche européenne des micro-qualifications
11. Nouvelle plateforme Europass
12. Améliorer le cadre permettant de libérer les investissements des États membres et les investissements privés dans les compétences

Pour de plus amples informations sur chacune des 12 actions phares, voir le document «questions réponses» connexe.

Lancée aujourd'hui, la nouvelle plateforme Europass est la première action mise en œuvre dans le cadre de la stratégie en matière de compétences. À partir de ce jour, elle offre des orientations pour la rédaction d'un CV, propose des possibilités d'emploi et d'apprentissage adaptées, fournit des informations sur les tendances en matière de compétences, et est disponible en 29 langues.

La Commission adopte également aujourd'hui sa proposition relative à une recommandation du Conseil en matière d'enseignement et de formation professionnels.

Des objectifs ambitieux

Dans le cadre de sa nouvelle politique audacieuse en matière de compétences, la Commission a fixé des objectifs ambitieux pour les 5 prochaines années. Ceux-ci s'appuient sur des indicateurs existants, qui permettront de suivre chaque année les progrès accomplis dans le cadre du Semestre européen. Comme il n'existe, à l'heure actuelle, aucun indicateur quantitatif relatif aux compétences écologiques, la Commission en définira de nouveaux.

Indicateurs	Objectifs pour 2025	Niveau actuel (dernière année disponible)	**Augmentation (en%)**
Participation d'adultes âgés de 25 à 64 ans à l'apprentissage au cours des 12 derniers mois	50 %	38 % (2016)	**+ 32%**
Participation d'adultes peu qualifiés âgés de 25 à 64 ans à l'apprentissage au cours des 12 derniers mois	30 %	18 % (2016)	**+ 67 %**
Proportion d'adultes sans emploi âgés de 25 à 64 ans ayant une expérience d'apprentissage récente	20 %	11 % (2019)	**+ 82 %**
Proportion d'adultes âgés de 16 à 74 ans possédant au moins des compétences numériques de base	70 %	56 % (2019)	**+ 25 %**

Cela signifie que 540 millions d'activités de formation pour les adultes devraient avoir lieu d'ici 2025, dont 60 millions pour les adultes peu qualifiés et 40 millions pour les personnes sans emploi. Le nombre d'adultes possédant des compétences numériques de base devrait passer à 230 millions.

Libérer l'investissement dans les compétences des personnes

Pour réaliser les actions et atteindre les objectifs de la stratégie en matière de compétences, l'UE aura besoin d'investissements publics et privés supplémentaires dans les compétences, estimés à quelque 48 milliards d'euros par an. La proposition de la Commission créant l'instrument

NextGenerationEU apporte des ressources importantes dans le cadre d'une grande initiative budgétaire destinée à faire face aux conséquences économiques et sociales de la crise.

Les fonds de l'UE peuvent servir de catalyseur pour l'investissement dans les compétences des personnes. Dans le cadre du plan de relance européen, des ressources financières sans précédent sont proposées pour soutenir une relance durable, et les investissements dans les compétences devraient être au cœur de ces efforts. Tout au long de la période 2021-2027, des instruments de l'UE tels que le Fonds social européen Plus (budget proposé: 86 milliards d'euros), Erasmus (budget proposé: 26 milliards d'euros) et le volet «Investissements sociaux et compétences» du programme InvestEU (budget proposé: 3,6 milliards d'euros) pourront tous être mobilisés pour aider les personnes à acquérir des compétences meilleures ou nouvelles. Le nouveau programme pour une Europe numérique (budget proposé: 9,2 milliards d'euros) permettra d'investir dans le développement de compétences numériques de pointe dans un but de maîtrise des technologies. En outre, la facilité pour la reprise et la résilience, dotée de 560 milliards d'euros sous forme de subventions et de prêts, offre aux États membres de vastes possibilités de financer des initiatives de perfectionnement et de reconversion, avec la mise en place de réformes appropriées.

Contexte

Le passage à une économie circulaire, numérisée, décarbonée et efficace dans l'utilisation des ressources pourrait créer plus d'un million d'emplois d'ici à 2030. À elles seules, l'intelligence artificielle et la robotique généreront près de 60 millions de nouveaux emplois dans le monde au cours des cinq prochaines années. D'autres emplois pourraient se transformer, voire disparaître. La pandémie de coronavirus a amplifié les tendances en matière de compétences sur le marché du travail, accélérant à la fois le besoin et les possibilités de changement. Dans un marché du travail et une société en évolution rapide, l'apprentissage tout au long de la vie doit devenir une réalité.

Les initiatives présentées aujourd'hui reposent sur le socle européen des droits sociaux, proclamé par les institutions et les dirigeants de l'UE en novembre 2017, et sur la communication «Une Europe sociale forte pour des transitions justes», publiée en janvier 2020.

Pour en savoir plus

Questions et réponses concernant la stratégie européenne en matière de compétences en faveur de la compétitivité durable, de l'équité sociale et de la résilience

Fiche d'information: Stratégie européenne en matière de compétences

Communication: «Stratégie européenne en matière de compétences en faveur de la compétitivité durable, de l'équité sociale et de la résilience»

Proposition de la Commission relative à une recommandation du Conseil en matière d'enseignement et de formation professionnels

Fiche d'information sur l'enseignement et la formation professionnels

Rendez-vous sur la nouvelle plateforme Europass

Donnez votre avis: page de la consultation publique pour une Europe sociale

Suivez Margaritis Schinas et Nicolas Schmit sur Twitter

Abonnez-vous gratuitement à la lettre d'information électronique de la Commission européenne sur l'emploi, les affaires sociales et l'inclusion

IP/20/1196

Personnes de contact pour la presse:

Marta WIECZOREK (+32 2 295 81 97)
Siobhán MILLBRIGHT (+32 2 295 73 61)

Renseignements au public: Europe Direct par téléphone au 00 800 67 89 10 11 ou par courriel